

Talleyrand et la Prusse au congrès de Vienne



par Alain Boscher

Jusqu'au début du XX^{ème} siècle, les commentateurs ou les historiens ont souvent reproché à Talleyrand d'avoir laissé la Prusse s'installer sur la rive gauche du Rhin lors des négociations du congrès de Vienne. C'est moins vrai aujourd'hui mais ces reproches persistent, certains allant même jusqu'à affirmer que ce fut une des causes de la défaite de 1870, voire même de la guerre de 1914. On lui fait aussi le reproche d'avoir tout accepté et tout abandonné lors du traité de Paris de mai 1814.

Pour tenter de voir plus clair dans cette affaire, il convient de revenir sur certains faits antérieurs et notamment sur les quatre premiers mois de l'année 1814. En décembre 1813, la terrible bataille de Leipzig s'était conclue par une sévère défaite de Napoléon face notamment aux Prussiens et à leurs alliés. La campagne de France qui a suivi a vu le recul progressif des armées françaises malgré quelques victoires ; la France était envahie,

les troupes alliées s'approchaient des tours de Notre-Dame. Durant cette période, les Alliés ont proposé à l'empereur de capituler et de négocier un traité de paix. Ce dernier hésitait, ce qui a beaucoup agacé ses adversaires. Ce fut une grande erreur de Napoléon qui aurait pu sauver son trône s'il avait arrêté les hostilités et négocié en temps utile. Metternich s'impatiait et manifestait sa colère en déclarant que Napoléon se sentait prêt à discuter quand les affaires militaires lui étaient défavorables et reprenait espoir à la moindre petite victoire. C'est ainsi que les Alliés ont établi, en février 1814, ce qu'on a appelé le traité de Châtillon qui, à l'origine, devait être un accord entre la France, représentée par l'empereur Napoléon, et les Alliés. Tal-

leyrand n'a pris aucune part à la rédaction de ce projet de traité. Du fait de la mauvaise volonté évidente de Napoléon, ce projet de traité devint un ultimatum. Il prévoyait que la France retrouverait ses frontières telles qu'elles existaient « avant le commencement des guerres de 1792 » Remarquons que ce premier traité n'envisageait pas la destitution de l'empereur et il n'y

était pas question de l'île d'Elbe. Napoléon s'entêta mais finit par accepter de fait la proposition et il abdiqua le 7 avril 1814. C'est donc sous son autorité qu'a été constatée la perte de l'empire et de tous les territoires conquis. Les Alliés ont poursuivi leur route et, le 31 mars, l'empereur Alexandre et le roi de Prusse entraient dans Paris. Talleyrand pouvait reprendre sa mission de diplomate.

Il faut bien comprendre l'état d'esprit des vainqueurs. Ils avaient été exaspérés par les hésitations de Napoléon, occupaient la France, étaient complète-

ment maîtres de la situation et avaient la ferme intention de concrétiser leur victoire par un traité qu'ils entendaient imposer à la France, après les humiliations que la France leur avait fait subir. Ceci signifie qu'il n'y avait plus guère de possibilités de négociation par rapport aux grandes lignes du traité de Châtillon. Du côté du peuple français, le moral était au plus bas, comme l'indique la comtesse de Boigne : « Le pays était si dégoûté, si fatigué, si affamé de tranquillité, si rassasié de gloire qu'il avait complètement fait scission avec l'empereur et ne demandait que la sécurité »

Des discussions menées par Talleyrand et les alliés aboutissent à la signature de ce traité de Paris le 30 mai 1814. Ce traité dont la partie contractante fran-



Armand de Caulaincourt, représentant de la France au congrès de Châtillon sur Seine

çaise est Louis XVIII (représenté par Talleyrand, signataire), accorde de meilleures conditions territoriales à la France qui retrouve ses frontières de 1792 (et non pas celles de 1789). Par ailleurs, aucune contribution financière pour frais d'occupation n'est imposée ; l'occupation du pays par les troupes alliées cesse immédiatement.

Talleyrand, nommé ministre des affaires étrangères, suggère à Louis XVIII de le désigner en qualité d'ambassadeur auprès du congrès de Vienne, ce que le roi s'empresse d'accepter. Il est utile de se reporter aux Instructions données à Talleyrand par le roi pour l'accomplissement de sa mission à Vienne. Ces Instructions ont été rédigées par Talleyrand et La Besnardière, puis approuvées par le roi.

Elles reprennent une idée à laquelle Louis XVIII est très attaché : il faut absolument sauver le royaume de Saxe, souhait exprimé en ces termes : « Les ambassadeurs du Roi défendront en conséquence de tous leurs moyens la cause du roi de Saxe et dans tous les cas, feront tout ce qui est en eux pour que la Saxe ne devienne pas une province prussienne » Plus loin, ces mêmes instructions précisent que « si le roi de Saxe se trouvait appelé à la possession d'un autre royaume, il faudrait que celui de Saxe ne cessât point d'exister » Il ne faut pas perdre de vue que, par sa mère, Marie-Joséphine de Saxe, Louis XVIII est le cousin germain du roi de Saxe. A un autre endroit, on trouve cette prescription inattendue « à la Prusse et autres Etats allemands...pour leur servir de compensation et être partagés entre eux...les pays entre la Meuse, les frontières de la France et le Rhin » L'attribution éventuelle de tout ou partie de la rive gauche du Rhin à la Prusse, était donc considérée comme envisageable par le roi et son ministre. Le sauvetage de la Saxe correspond d'ailleurs aux principes si chers à Talleyrand : le droit public et la légitimité. Ces principes sont résumés dans un paragraphe des Instructions : « Il y a dans le droit public deux principes fondamentaux, l'un que la souveraineté ne peut être acquise par le simple fait de la conquête, ni passer au conquérant si le souverain ne la lui cède, l'autre qu'aucun titre de souveraineté n'a de réalité pour les autres Etats, qu'autant qu'ils l'ont reconnue » C'est peut-être à la lumière de ces principes appliqués à la France que Talleyrand a considéré que les conquêtes de Napoléon qui nous avaient été reprises lors du Traité de Paris du 30 mai 1814, ne pouvaient pas être légitimement conservées...

Essayons de reprendre la situation lors de l'ouverture du congrès de Vienne. Les participants se proposent de remettre de l'ordre en Europe. Et il y a des sujets brû-

lants à l'ordre du jour : la Pologne, la Saxe, le royaume de Naples, et des sujets plus secondaires. A cet ordre du jour, il y a un sujet qui ne figure pas : le sort de la France et de ses frontières. Les participants considèrent tous que le sujet est épuisé, puisqu'il a été réglé par le traité de Paris. Dans les grandes lignes, la Russie souhaite exercer son influence sur une Pologne agrandie, la Prusse exige qu'on lui cède la Saxe, l'Angleterre n'a aucune revendication territoriale sur le continent mais a pour but d'améliorer sa situation commerciale internationale en disposant de certains pions comme Malte et l'Autriche est soucieuse de ses positions en Italie ; la France enfin espère être à nouveau admise dans le concert des grandes nations et y exercer son influence. La Russie et la Prusse apparaissent d'emblée alliées. Les autres nations ont des positions parfois un peu vagues. L'anglais Castlereagh et l'autrichien Metternich ne donnent pas l'impression d'avoir bien affiné leur position avant le congrès, au contraire de Talleyrand qui a longtemps réfléchi à sa stratégie.

Le sujet qui nous intéresse est celui de la Saxe car il est intimement lié au problème de la rive gauche du Rhin. La Saxe, rappelons-le, est un Etat de taille moyenne, situé au nord de la Bohême, donc de l'Autriche, et au sud de la Prusse. En septembre 1814, la Saxe est pratiquement occupée par la Prusse et son roi, allié fidèle de Napoléon, est en résidence surveillée. En octobre 1813, les Prussiens avaient pris une part décisive à la défaite de Napoléon à Leipzig, l'une des deux villes importantes de la Saxe avec Dresde. Depuis cette date, ils s'étaient maintenus en Saxe et avaient commencé à administrer le pays. Pour les Prussiens il était donc inconcevable qu'on les privât de cet Etat. C'était aussi la position de la Russie. Castlereagh qui souhaitait confusément que la Prusse soit suffisamment forte, était lui aussi partisan de lui accorder toute la Saxe. L'Autriche était dans les mêmes sentiments, ce qui ne manquait pas d'étonner Talleyrand qui affirme dans ses Mémoires, qu'il a lui-même alerté l'empereur d'Autriche sur les graves inconvénients que représentait pour son pays la disparition de la Saxe au profit de la Prusse (c'était l'idée d'un pays tampon entre l'Autriche et la Prusse). L'Autriche fut donc la première à modifier sa position : plus question de laisser toute la Saxe à la Prusse. Les anglais sentirent alors qu'il était préférable de se rapprocher de la position de la France et de l'Autriche. Les Prussiens maintenaient leur volonté d'acquiescer toute la Saxe. Cette affaire a enflammé le congrès pendant de nombreuses semaines. On en vint même à parler du déclenchement d'une guerre à cause de ce problème de la Saxe. C'est à ce moment qu'une triple alliance fut

signée entre l'Angleterre, l'Autriche et la France, dont Talleyrand s'est félicité, car il confirmait le retour de la France dans le cercle des grandes puissances. Mais la Prusse résistait et avait même proposé de créer un royaume pour la personne du roi de Saxe sur la rive gauche du Rhin, en compensation de la disparition du pays de Saxe. Cette proposition prussienne était un coup de la dernière chance et un coup de bluff qui n'a séduit personne. Il est toutefois très intéressant, car il montre que la Prusse ne souhaitait pas s'implanter sur la rive gauche du Rhin ; elle voulait la Saxe toute entière. Les Prussiens finirent par percevoir que, face à une telle opposition, ils ne parviendraient pas à leur fin. Il fallait pourtant les dédommager pour la perte d'une partie de la Pologne (qui ne les intéressait pas) au profit du tsar. On finalisa un accord qui accordait à la Prusse une petite partie de la Saxe et une part de la rive gauche du Rhin après avoir diminué légèrement les territoires des Pays-Bas et du Hanovre. Cet important accord a dissipé les risques de guerre. Mais il faut bien comprendre qu'il ne satisfaisait pas la Prusse qui n'obtenait qu'une partie de la Saxe, mais ne récupérait ni Dresde, ni Leipzig, ni Mayence qui à l'ouest était remise au duché de Hesse. La Prusse obtenait un territoire qui n'avait aucune continuité territoriale avec ses terres traditionnelles (on devait traverser des terres étrangères pour aller de Berlin vers ces nouveaux territoires de l'ouest). De plus elle craignait la proximité de la France qu'elle considérait comme dangereuse pour la paix en Europe. Enfin les peuples de ces régions séparées ne s'appréciaient guère. Ils n'avaient pas la même culture, ni la même religion. Mais l'avenir allait apporter aux Prussiens une satisfaction que personne ne prévoyait à cette époque : c'est le potentiel économique exceptionnel de la région de la Ruhr, avec le développement de l'industrie durant les décennies suivantes. Les Prussiens avaient l'esprit plus guerrier qu'économiste. La France se satisfaisait mollement de cet accord, elle n'avait pas de frontière commune avec la Prusse (au moins jusqu'à Waterloo). Talleyrand pouvait s'enorgueillir d'avoir sauvé la Saxe. Il redoutait son rattachement à la Prusse qui, selon lui, aurait fait « par cette acquisition, un pas immense et décisif vers la domination absolue ». L'Autriche voyait sa frontière nord protégée par le maintien du royaume de Saxe. Notons aussi que la Prusse qui était déçue de ne pas avoir obtenu le départ du roi de Saxe qu'elle détestait en raison de sa fidélité envers Napoléon, s'en souviendra un an plus tard : elle sera un adversaire acharné de la France après les Cent Jours.

On a sans doute voulu faire à Talleyrand un procès

injustifié en lui reprochant la présence de la Prusse sur le Rhin. Ce procès n'est pas venu immédiatement après le congrès. Certains commentateurs français ou étrangers, au lendemain du congrès, ont considéré que la Prusse était sortie affaiblie du compromis sur la Saxe (voir Th.Lentz : Le Congrès de Vienne). Talleyrand tente de faire admettre qu'il y a joué un rôle décisif. En fait les participants, qui ont beaucoup souffert des injustices et du mépris de Napoléon, sont restés méfiants à l'égard de la France. Les bonnes relations que Talleyrand a entretenues avec plusieurs monarques ou ambassadeurs lui ont permis d'être écouté, sinon entendu, et d'avoir un rôle modérateur dans les périodes de tension. Il a au moins beaucoup contribué à renverser la situation sur l'affaire de la Saxe.

On ne peut reprocher à aucun participant du congrès de ne pas avoir deviné l'avenir. Il nous est facile de juger aujourd'hui, car nous connaissons la suite de l'histoire. Les négociateurs de Vienne pouvaient toutefois prévoir certains mouvements inéluctables. Ainsi le traité de Paris affirmait que « les Etats allemands seront indépendants et unis par un lien fédératif ». Après avoir dissout la Confédération du Rhin créée par Napoléon et qui était une sorte de protectorat français (mais qui ne comprenait pas la Prusse), les Alliés ont mis en place au lendemain de Vienne, la Confédération Germanique regroupant les Etats allemands, incluant les parties allemandes de la Prusse et de l'Autriche. Elle perdurera jusqu'en 1866 et fonctionnera de façon chaotique. Aujourd'hui, il nous est facile de constater que cette confédération portait en germe l'unification allemande qui sera proclamée en 1871. L'unification italienne sera encore plus rapide, puisqu'elle sera effective en 1860. Qui avait prévu tout cela en 1815 ?

Quant à la guerre franco-prussienne de 1870, elle a été déclarée par la France suite à un imbroglio diplomatique, mais cette guerre était voulue aussi par la Prusse, laquelle reçut les renforts des troupes des royaumes de Bavière et du Hanovre. Elle ne dura qu'un mois, non sans avoir eu des conséquences catastrophiques pour la France. Mais cette défaite militaire française est de la responsabilité de Napoléon III. La guerre de 1914 fut pire encore ; elle commence par une offensive allemande qui traverse la Belgique, Etat neutre dont la neutralité avait été instituée à la Conférence de Londres avec l'assentiment de la Prusse, pour éviter ce type de situation. Comment peut-on faire un lien entre ces deux conflits majeurs et la présence prussienne sur la rive gauche du Rhin acceptée cent ans avant en 1815 ? Napoléon faisait bien la guerre à la Russie ou à l'Autriche qui n'avaient aucune frontière commune

avec la France.

En définitive, le traité de Paris a été négocié par Talleyrand au mieux de ce qu'on pouvait faire, compte tenu des circonstances. C'est Napoléon qui a perdu ses conquêtes avant son abdication. Le congrès de Vienne a été une étape nécessaire pour l'organisation des Etats suite à la débâcle napoléonienne. Talleyrand y a joué un rôle éminent, en redonnant son rang à la France et en protégeant les petits Etats. Son action dans l'affaire de Saxe a été utile et le fait qu'on ait permis la présence de la Prusse en Rhénanie n'a pas eu les conséquences désastreuses que l'on a avancées.

Il faut peut-être rechercher ailleurs cet acharnement contre l'action de Talleyrand. On a dit plus haut que le peuple était fatigué en 1814 et 1815 et rejetait l'ère napoléonienne. Mais ce sentiment n'a pas duré. Les grandes souffrances s'oublient vite dès que les choses vont mieux. Progressivement le souvenir des périodes glorieuses et des victoires militaires de l'empereur a pris le dessus. La légende napoléonienne s'est diffu-

sée en France (et ailleurs). Napoléon avait fait rêver la France. Les bonapartistes ont fait le nécessaire. En 1840, Louis-Philippe faisait revenir les cendres de l'empereur à Paris pour faire plaisir au peuple. Au fur et à mesure que la légende napoléonienne s'amplifiait, l'étoile de Talleyrand palissait. N'était-il pas celui qui s'était opposé à l'empereur, celui qui l'avait trahi ? Or Talleyrand dans sa nonchalance dédaigneuse et sa paresse feinte ne s'est même pas défendu entre 1815 et sa mort. Il attendait le jugement de l'Histoire. Sa seule défense figure dans ses Mémoires qu'il a négligé de bien organiser, laissant ce soin à Bacourt, et demandant qu'ils ne soient publiés que trente ans après sa mort. Le temps avait passé et le mal fait à sa mémoire était bien ancré. Et ceci même chez les esprits éclairés. On lui a tout reproché, y compris d'avoir accepté que la Prusse soit présente sur la rive gauche du Rhin en 1815, même si aujourd'hui on s'aperçoit que cela n'avait finalement pas beaucoup de conséquences ni pour l'époque, ni pour les temps qui suivirent.

